



Palézieux, le 27 mai 2010

**Commune de Palézieux**  
Case postale 35  
1607 Palézieux-Village

## Communications de la Municipalité

|                       |   |  |
|-----------------------|---|--|
| Procès-verbal         | : | n° 18 (extrait)  |
| Présidence            | : | M. Bays, Syndic  |
| Séance ouverte à      | : | 18.30 h.   |
| Municipalité présente | : | M. Bays, Syndic, M. Dind, Vice-Syndic,<br>Mme Dovat, Municipale, MM. Jordil et<br>Menétrey, Municipaux |

Lors de sa séance du 11 mai 2010,

**Conseil communal -  
Prochaine séance**

La Municipalité décide de supprimer la séance du 23 juin et de reporter tous les objets à celle du 28 juin 2010, soit :

- Préavis 08/10 - Convention de fusion ;
- Préavis 06/10 - Comptes et rapport de gestion 09 ;
- Préavis 07/10 - Système électoral et nombre de conseillers.

Concernant la convention de fusion, une commission de 5 personnes sera convoquée le 16 juin 2010 à 19.30 h.

**Comptes 2009 -  
Rapport de gestion**

La Municipalité accepte le projet de préavis 06/10 concernant les comptes et le rapport de gestion 2009.

**Groupe des Aînés -  
Rencontre**

La Municipalité prend note de l'invitation du Groupe des Aînés à participer à sa rencontre du mercredi 2 juin 2010 à 12.00 h. à Maraçon et décide de se faire excuser.

**Société du Jumelage -  
20<sup>ème</sup> anniversaire**

La Municipalité décide de nommer une délégation qui participera aux festivités du 20<sup>ème</sup> du Jumelage. D'autre part, elle décide d'offrir l'apéritif de bienvenue et celui de la soirée officielle.

**Maison de Commune -  
Frigo**

La Municipalité décide d'adjuger à l'entreprise Padpanik, le remplacement d'un frigo pour l'un des appartements de la Maison de Commune.





# Commune de Palézieux

Case postale 35  
1607 Palézieux-Village



## FC Vignoble Cully - Tournoi

La Municipalité prend note de l'invitation à participer, le samedi 10 juillet 2010, à un tournoi de football réservé aux municipalités, membres des Conseils communaux et des collaborateurs des communes et décide de ne pas entrer en matière.

## Décombaz Jean-Claude - Couvert pour bois de feu

La Municipalité décide d'autoriser M. Décombaz à construire un abri couvert pour y stocker du bois.

## Stojanovic Vojislav et Javorca - Transformations

La Municipalité décide de délivrer le permis d'habiter 438 concernant des transformations réalisées dans le bâtiment de M. et Mme Stojanovic.

## Route de Granges - Limitation de vitesse

La Municipalité prend note de l'approbation du Service des routes concernant la mesure de limitation de vitesse à 50 km/h. à la "Route de Granges", secteur de la zone industrielle et décide de passer commande de la signalisation.

## Dozinel Lucien - Transformations

La Municipalité décide d'autoriser M. Dozinel à procéder à des travaux d'assainissement de son immeuble.

## Ecocorner - Sacs à déchets

La Municipalité décide de passer commande de sacs pour l'installation Ecocorner du centre scolaire.

## Sentences

La Municipalité décide de délivrer la sentence 35/10 de fr. 60.-- pour infraction au parcage.

## Famille Regamey

Dans le cadre du sinistre de l'appartement de la famille Regamey, la Municipalité décide de verser le montant de fr. 500.--.

## Néophytes - Cours pour les employés communaux

La Municipalité prend note du cours organisé pour les employés communaux chargés de détecter les néophytes, le jeudi 24 juin 2010 à Dorigny et décide d'y déléguer un membre du personnel de la voirie.

## SIDEHB - Conseil intercommunal

La Municipalité décide d'organiser un apéro à la suite du Conseil intercommunal du mercredi 19 mai 2010.

./.





# Commune de Palézieux

Case postale 35  
1607 Palézieux-Village



## Casier sanitaire des eaux

La Municipalité prend note du rapport d'analyse de l'eau des Barussels effectué le 19 avril 2010 et que l'eau est conforme aux exigences.

## Giratoire de "La Longeraye" - Critères d'adjudication

La Municipalité décide d'accepter les critères d'adjudication découlant des marchés publics pour les travaux de réalisation du futur giratoire de « La Longeraye ».

La séance est levée à 23.30 h.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

Le Secrétaire

Christian Bays

Jean-Daniel Graz